



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PR-201-02-2024

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 201-2013 de la Ville de Brownsburg-Chatham, tel que déjà amendé afin de modifier les objectifs, critères ainsi que la délimitation des secteurs assujettis le long de la rivière des Outaouais.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 1^{er} octobre 2024, le conseil a adopté le projet de règlement 201-02-2024 intitulé : Projet de règlement numéro 201-02-2024 amendant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 201-2013 de la Ville de Brownsburg-Chatham, tel que déjà amendé afin d'ajouter des dispositions spécifiques à la zone R-615.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 novembre 2024, à 18 h 30, au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham (salle Louis-Renaud). Au cours de cette assemblée, la personne présidant l'assemblée expliquera, avec l'appui du directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire de la Ville, le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au Service du développement et de l'aménagement du territoire au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.
4. Le projet de règlement numéro 201-02-2024 ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Ce projet de règlement s'applique au territoire assujetti suivant:
 - La zone résidentielle R-615



DONNÉ À BROWNSBURG-CHATHAM, ce 22^e jour du mois d'octobre 2024.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 22 octobre 2024. De plus, un avis abrégé sera publié dans l'édition du 22 octobre 2024 du journal "Le Régional".

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 22^e jour d'octobre 2024.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique

Zone R-615



Légende

- Zone verte - 43
- Route locale (> 1:5000)
- Route collectrice
- Route régionale
- Zonage (13)
- Zone R-615

Cartographie à titre indicatif seulement. La MRC d'Argenteuil ou ses municipalités constituantes n'assument aucune responsabilité et ne peuvent être tenus responsables de quelque façon que ce soit de toute erreur, omission, ou inexactitude ou sein des données et des renseignements fournis, quelle qu'en soit leur cause.

Données cartographiques de base provenant du gouvernement du Québec
© Gouvernement du Québec
© Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
© Données issues d'Imagis, satellite Images de Québec

0 250 500 750 m

1:6507

Producteur: Julie Desjardins

Date: 01/10/2024